

En outre, l'amendement dit que si le gouvernement et les deux ou trois ayants droit ou plus ne peuvent se mettre d'accord sur les conditions de la chose, il y aura arbitrage indépendant. Tout ce que nous demandons, c'est l'équité pour les autres associés, en contrepartie de la confiscation de leur découverte.

Passons maintenant à cet enrichissement sans cause que le gouvernement s'attribue, ces 25 p. 100 de confiscation des découvertes énergétiques faites sur les terres du Canada. Qui est-ce au juste qui sera touché? L'État va prendre 25 p. 100 de toutes les découvertes pétrolières. Est-ce que cela touche les multinationales? Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) voudrait bien nous le faire croire, mais rien n'est plus faux. Les multinationales ne seront pas touchées, et les députés d'en face devraient comprendre. Les multinationales doivent étaler leurs actifs et leurs affaires sur le monde entier, et c'est d'ailleurs ce qui fait qu'elles sont multinationales. Elle ne tiennent surtout pas à s'installer dans un seul pays, à mettre tous leurs œufs dans le même panier. Quand les choses se gâtent dans un pays, elles se contentent tout simplement d'emporter leur argent ailleurs. Elles ne quittent pas nécessairement le pays, simplement elles ne font pas plus d'exploration qu'il n'en faut. Voilà ce qui se passe en ce moment au Canada. Les multinationales s'en vont en Australie, par exemple. Elles font plus de travaux en ce moment aux États-Unis qu'autrefois.

Ceux qui souffrent de cette confiscation de 25 p. 100, ce sont les indépendants. Bon nombre de ces petites sociétés canadiennes ont démarré il y a dix ans. Si les députés d'en face voulaient bien se pencher un peu plus sur l'histoire des indépendants, ils constateraient que pour la plupart elles n'étaient pas constituées en sociétés anonymes à l'époque. Certaines ont eu du mal à trouver des capitaux, et ont dû fusionner avec d'autres pour former des sociétés anonymes. Entre 1972 et 1979 les sociétés indépendantes ont connu un développement fantastique, et ce sont elles qui sont touchées par cette politique, non pas les multinationales. Les multinationales ont les moyens d'attendre que les gouvernements changent. Rien ne les oblige à mettre leur argent au Canada. Pour une multinationale il est indifférent de mettre \$100 millions à peu près au Canada ou ne pas les y mettre. Cela n'a guère d'influence sur son *cash flow*. Mais les sociétés indépendantes, qui pour la plupart sont dix fois plus petites que les multinationales, vont être durement atteintes. Depuis dix ans, elles ont tendance à se grouper pour exploiter les terres domaniales. Elles étaient habituellement actionnaires minoritaires de certaines grandes sociétés pétrolières comme Dome, Pan Arctic Oils et d'autres compagnies de ce genre. Certaines d'entre elles maintenant transportent leur personnel technique et transfèrent leurs fonds aux États-Unis et en Australie. Nous continuerons à rendre les députés d'en face responsables du véritable problème. Durant les cinq prochaines années, toute l'activité se déroulera en Australie.

Je n'éprouve aucun plaisir, monsieur l'Orateur, à dire à la Chambre qu'une petite compagnie pétrolière indépendante de Calgary sera acculée à la faillite cette semaine. Un particulier m'a dit qu'il annoncera à son personnel la semaine prochaine que la compagnie sera liquidée. Il m'a dit: «J'ai été libéral toute ma vie. J'ai appuyé les libéraux et assisté à tous les dîners organisés pour leur procurer des fonds et qu'en ai-je

### *Pétrole et gaz du Canada—Loi*

retiré? Rien.» Il doit congédier son personnel et l'argent qu'il recouvrera à la suite de la vente de ses biens seront transférés à l'étranger. Il est malheureux que cet homme soit obligé de s'exiler avec sa famille aux États-Unis ou en Australie.

Cette confiscation a entraîné l'exode des tours de forage. L'été dernier, en nous promenant en voiture à Coutts, en Alberta, ma femme et moi, nous nous sommes arrêtés à 100 pieds au-delà de la frontière. Quand nous avons vu tous ces camions rangés sur le bas-côté de la route, nous avions du mal à en croire nos yeux. Nous avons entendu dire que les tours de forage partaient vers le Sud, mais c'est difficile de se l'imaginer à distance. J'ai dénombré 60 semi-remorques et on m'a dit qu'elles faisaient la queue sur deux ou trois milles. Le lendemain, à Calgary, j'ai demandé des explications à quelqu'un qui travaille dans l'industrie pétrolière et qui m'a répondu qu'on ne laissait plus les tours de forage traverser la frontière en aussi grand nombre. Il fallait faire toutes les démarches à Calgary, si bien qu'à leur arrivée à la frontière, les camions devaient attendre jusqu'à deux jours. Une fois toutes les formalités accomplies à Calgary, les camions ne devaient attendre qu'une nuit à la frontière avant de pouvoir la traverser.

Il y a quelques mois, quelqu'un a fait remarquer à la Chambre qu'il y a un an, le Canada comptait environ 580 tours de forage, dont 450 en activité. A l'heure actuelle, il y en a 430 dont 240 fonctionnent. N'oublions pas qu'au cours de cette période 100 nouvelles installations de forage ont été construites.

Malheureusement, le gouvernement croit que sa décision de nationaliser l'industrie pétrolière est la bonne même si c'est aux dépens des sociétés pétrolières indépendantes. Il s'agit bien sûr des sociétés pétrolières canadiennes, car aucune société américaine ou européenne n'aura de difficultés. Seules les sociétés canadiennes échoueront. Qu'est-ce que cela signifie? Une perte d'emplois pour l'Ouest.

#### • (2130)

Je connais un plombier pour qui une vingtaine d'autres plombiers travaillaient; aujourd'hui, il en reste seulement cinq. Notre gouvernement prétend vouloir aider la petite entreprise. Le fait est qu'il ne veut pas l'aider: il veut nationaliser l'industrie du pétrole. Voilà ce que veulent le premier ministre actuel (M. Trudeau) et son gouvernement. Ils veulent nationaliser toute l'industrie, mais ils ne peuvent le faire que petit à petit.

Le Canada ne réalisera pas son autosuffisance pétrolière d'ici 1990—c'est impossible. L'Office national de l'énergie en a déjà averti le gouvernement. Des économistes internationaux le lui ont confirmé: le Canada n'atteindra pas à l'autosuffisance pour 1990. Mais le gouvernement refuse de les croire.

Que le gouvernement s'approprie 25 p. 100 de toutes les activités de prospection sur les terres de la Couronne, c'est rien de moins que de la confiscation. Le gouvernement actuel n'est rien d'autre qu'une bande de voleurs, qui pillent dans la nuit, faisant main basse sur ce qu'il ne peut s'approprier légalement, sur ce qu'il n'a pas les moyens d'acheter. La présente mesure législative est abominable, et c'est peu dire; il est ridicule de consacrer notre temps à la confiscation d'une industrie alors que nous devrions traiter de taux d'intérêt et de l'état lamentable de l'économie du pays.